



Personnes âgées

Un âge aurait-il plus de saveurs qu'un autre ? Choisir sa vie doit pouvoir être possible le plus longtemps possible, dans la dignité et le respect de ses désirs. Différents accompagnements vous sont proposés, pour qu'une solution la plus proche de votre cas vous soit proposée.

Le bien-être et l'accompagnement des aînés sont deux enjeux majeurs pour le Département qui veut offrir à tous les mayennais la possibilité de vieillir dans de bonnes conditions sur le territoire de son choix. Pas étonnant donc, que le budget le plus important du Département soit consacré à l'autonomie des aînés. Conscient de son rôle majeur sur ce sujet, le Département mène depuis le début de l'année 2018 un travail avec l'ensemble des acteurs concernés par le Grand Age sur les territoires pour dessiner l'offre d'accueil des trente prochaines années pour nos aînés. Ce travail aboutira en 2019 à l'adoption par le Département d'un plan d'action assorti d'un effort financier important en faveur des personnes âgées.

La Maison départementale de l'autonomie pour accompagner les aînés en Mayenne

La Maison départementale de l'Autonomie, ce sont 12 lieux d'accueil, d'information et d'accompagnement : Laval, Mayenne et Château-Gontier sans rendez-vous et 9 antennes territoriales sur rendez-vous : Craon, Ernée, Évron, Gorron, Grez-en-Bouère, Loiron, Meslay-du-Maine, Renazé et Villaines-la-Juhel.

La mission de la [Maison départementale de l'autonomie](#) est d'informer, accompagner et financer les prestations liées à la perte d'autonomie, dont l'allocation personnalisée d'autonomie (APA).

Sur place, la MDA propose des solutions d'accompagnement grâce à la présence d'un personnel polyvalent et qualifié pour gérer les situations de perte d'autonomie et les situations de handicap.

Numéro unique de la Maison départementale de la Mayenne

02 43 67 75 77

du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

le vendredi de 9h à 16h

Carte des Antennes Territoriales de l'autonomie

À lire aussi :

[Alzheimer et perte d'autonomie - MAIA](#)

[La Conférence des financeurs](#)

[Règlement Départemental d'Aide Sociale](#)

[Schéma départemental de l'autonomie](#)